

La bientraitance est un enjeu majeur des établissements en charge de personnes vulnérables.

La formation

« PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE ET DÉTECTER LES SITUATIONS À RISQUE »

permettra aux équipes de s'approprier les concepts de la bientraitance et de reconnaître les situations équivoques pouvant déboucher sur de la maltraitance.



Public cible

Tout personnel paramédical, éducatif, social et divers services ayant en charge des personnes vulnérables en établissement, service ou à domicile



Prérequis

Aucun



Durée : 2 jours

Sachant qu'une journée correspond à 6h de face-à-face pédagogique et 1h de préparation



Format

En présentiel sur site



Nb participants

12 personnes maximum



Lieu & date

A définir



Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Études de cas
- Échanges sur les pratiques



Livrable

Dossier technique



Modalités d'évaluation

Évaluation des apprenants : au cours de la formation, les exercices d'application permettent d'évaluer le niveau d'appropriation de la théorie, ainsi que le degré d'opérationnalité des outils construits.

Évaluation de la formation : questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation. Rappel 3 mois après pour une évaluation à froid.



Accessibilité

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation (support de présentation par exemple). Vous pouvez contacter notre référente handicap à l'adresse email : contact@aphilia-ess.org.

Le cabinet réalisera les adaptations possibles.

Pour une formation dispensée dans vos locaux, vous devez vous assurer de leur accessibilité pour les participants. Pour une formation dispensée hors de vos locaux, le cabinet APHILIA s'en assure.



Tarif

3 000 € la formation de 2 jours hors frais de mission du formateur
Financement possible par OPCO (Qualiopi)

Description

Le référentiel unique d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de la Haute Autorité de Santé (HAS) vient questionner la bientraitance et les risques de maltraitance. Le décret du n° 2024-166 du 29 février 2024 revisite le contenu du projet d'établissement ou de service en introduisant la démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance.

Objectifs

- **Comprendre les enjeux de la bientraitance :** connaître le cadre légal et gérer les notions de bientraitance et ses différents aspects ;
- **Détecter les signaux d'alerte :** définir les différentes formes de maltraitance et reconnaître les signes et situations à risque ;
- **Intervenir et prévenir efficacement :** savoir réagir en adoptant les postures professionnelles adéquates ;
- **Promouvoir une culture active de la prévention :** mettre en place des actions concrètes afin d'assurer un environnement sûr pour tous.

Inscrivez votre structure dans une démarche collaborative et continue d'amélioration de la qualité d'accueil, de soins et du respect des droits des bénéficiaires.

Contenu de la formation

- **Le cadre législatif et réglementaire**
La loi du 2 janvier 2002
Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)
- **Les concepts de bientraitance et de maltraitance**
La définition de la maltraitance
La compréhension et la mise en œuvre de la bientraitance
Le droit des personnes accompagnées
La prise de recul sur vos pratiques
La place de la bientraitance : la lutte contre la maltraitance dans la démarche qualité et la gestion des risques
- **Le repérage et le traitement des risques de maltraitance**